

Actualité ; Société

## Procès : les rocambolesques voyages d'un dignitaire libyen racontés par Alexandre Djouhri

Stéphane Durand-Souffland

**Homme-clé du dossier de financement occulte présumé accordé par Kadhafi à Nicolas Sarkozy, Béchir Saleh a été accueilli en France fin 2011 puis exfiltré juste avant la victoire de François Hollande à la présidentielle de 2012.**

Alexandre Djouhri a ce lundi soigné sa mise. Il a troqué les méchants croquenots qu'il portait au début du procès contre des souliers bien cirés, son complet informe contre une veste et un pantalon correctement coupés. Mais son discours reste déroutant, qui témoigne d'une certaine hardiesse : quand M. Djouhri parle au tribunal, il ne donne jamais l'impression de sacrifier au diktat de la vraisemblance.

Il est question d'un épisode clé du présumé «financement libyen» de la campagne 2007 de [Nicolas Sarkozy](https://www.lefigaro.fr/tag/nicolas-SARKOZY) (<https://www.lefigaro.fr/tag/nicolas-SARKOZY>) - l'arrivée en France puis le départ de Béchir Saleh. Celui-ci fut le directeur de cabinet de Mouammar Kadhafi et le patron du fonds souverain libyen, le *Libyan African Investment Portfolio* (LAP) - une sorte de trésorier du régime. Il est cité dans [la fameuse «note Mediapart»](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/campagne-de-sarkozy-en-2007-le-proces-du-financement-libyen-s-ouvre-a-paris-20250106) (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/campagne-de-sarkozy-en-2007-le-proces-du-financement-libyen-s-ouvre-a-paris-20250106>) que la défense s'ingénie à présenter comme «*un faux grossier*» bien que la cour de cassation ait jugé qu'il n'était pas possible de l'affirmer.

### Un versement présumé de 50 millions d'euros

Selon ce document qui demeure toutefois sujet à controverse, daté de 2006 et révélé par le site d'information, Moussa Koussa, chef du renseignement extérieur de la dictature, aurait informé plusieurs personnes que le «Guide» avait prétendument donné son accord pour un versement de 50 millions d'euros au bénéfice du futur président français. Il aurait par ailleurs demandé à certains hiérarques de la Jamahiriya - parmi lesquels M. Saleh - de mettre en place le versement. Ce dernier aurait dû comparaître, mais il a préféré le climat du golfe Persique aux frimas judiciaires.

Son avocat est en revanche bien présent. Comme M. Djouhri, il s'efforce de faire passer son client pour un homme de paix, ennemi juré du terrorisme et des islamistes, sans une goutte de sang sur les mains en dépit de ses nombreuses années passées dans le premier cercle du colonel Kadhafi. À force de vouloir dépeindre l'intéressé en Gandhi de Tripoli, l'effet recherché finit par se brouiller.

Le 23 novembre 2011, Béchir Saleh, qui a été retenu quelques semaines par un groupe rebelle après la mort de Kadhafi, rejoint Paris, via la Tunisie, avec le concours de l'ambassade de France. Alexandre Djouhri se charge d'affréter un avion. Le 3 mai 2012, quelques jours avant la victoire de François Hollande et quelques jours après la divulgation de la «note Mediapart», le même Béchir Saleh quitte Paris direction le Niger. Là aussi M. Djouhri s'occupe obligeamment du jet privé pour une facture de plus de 90.000€ hors taxes réglée par un tiers décédé depuis.

### Une notice rouge d'Interpol visant Saleh

Les modalités de ce qui ressemble étonnamment à une «exfiltration» en bonne et due forme paraissent avoir été arrêtées le jour même dans le hall d'un palace parisien de l'avenue d'Iéna, avec vue sur la tour Eiffel. À la manœuvre, le trio Squarcini-Djouhri-Saleh. Bernard Squarcini dirige à l'époque les services de contre-espionnage français. M. Djouhri, lui, sera reçu 59 fois à l'Élysée sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy. Cette intrication entre intermédiaires et personnalités publiques - Ziad Takieddine ne figure pas à la distribution de cet épisode - constitue l'une des singularités du dossier.

À noter que le vol vers Niamey n'est pas inscrit sur les registres du Bourget - *«peut-être une erreur de leur part»*, tente M. Djouhri. À noter aussi que Béchir Saleh est visé par une «notice rouge» d'Interpol qui vaut mandat d'arrêt et devrait l'empêcher de monter dans un aéronef. À noter enfin, mais à ce stade on n'en est plus à cela près, qu'il a voyagé sous le nom de son ami Djouhri *«pour raisons de sécurité»* car *«il y avait beaucoup d'islamistes à Niamey»*. Pour la bonne bouche, on signalera que M. Djouhri ne sait pas ce qu'est une notice rouge, qu'il ignorait que son ami libyen faisait l'objet de l'une d'entre elles et qu'à l'en croire M. Squarcini, l'un des hommes les mieux informés de l'État, ne semblait pas au courant de ce fait.

Écoutons comment Alexandre Djouhri parle de Béchir Saleh, son *«ami»*, son *«frère»*, un *« homme d'État»*. Selon lui, ses ennemis à Tripoli étaient Saïf al-Islam, l'un des fils du «Guide», et Abdallah Senoussi, oncle du précédent, terroriste international. Cela tombe bien : le premier a dénoncé les supposés versements libyens au bénéfice du bientôt candidat Sarkozy, quand les rencontres du second, théoriquement infréquentable, avec Claude Guéant et Brice Hortefeux, embarrassent sérieusement la défense. Les voici désignés à la vindicte judiciaire.

Pourquoi M. Saleh est-il parti précipitamment de Paris ? *«Il ne voulait pas se retrouver dans un problème franco-français, entre le marteau et l'enclume, avance le prévenu. Il n'est pas socialiste, ça c'est sûr...»*. Si cela ne convainc pas, ce n'est pas grave car M. Djouhri a une autre explication : *« Il m'a dit qu'il voulait partir pour participer à une réunion urgente interlibyenne, à l'invitation du président du Niger. Mais il était censé revenir, il l'a dit à Bernard Squarcini »*. Il n'est certes jamais revenu, mais c'est parce que ce *«francophone»* distingué lisait *«les articles de Mediapart»*. Le *«déchaînement médiatique»* conjugué à sa méfiance envers la *«justice politique»* de la France l'a incité à garder ses distances.

Justement, rebondit la présidente, que diable le directeur des services intérieurs (et non extérieurs) français faisait-il au Shangri-La en compagnie d'un individu recherché et d'un intermédiaire aux activités faiblement identifiées (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/financement-libyen-deux-intermediaires-infiltrés-au-coeur-du-pouvoir-20250124>) ? Réponse du prévenu, sur le ton de l'évidence : *«Il avait peur de perdre sa source dans la lutte contre le terrorisme ! »*

Admettons (ou pas). Pourquoi Béchir Saleh a-t-il donné comme identité celle de M. Djouhri ? Facile à comprendre : *«Il ne voulait pas atterrir à Niamey sous la sienne pour des raisons de sécurité, même s'il est courageux, Béchir. Mais il a montré son passeport à l'embarquement et il a décollé tranquilou»*. D'accord, mais il a tout de même donné un faux nom aux autorités du Bourget, relève le parquet. *«Il a pas donné un faux nom, c'est mon vrai nom !»*, proteste le prévenu suscitant quelques rires dans la salle.

#### **«C'est comme si on accusait Bill Gates de faire la manche»**

Béchir Saleh n'avait-il pas été accusé de malversations pour avoir abusé de ses fonctions à la tête du LAP, interroge la présidente Gavarino ? *«Impossible!»*, jure le *«frère»* du fuyard du Golfe, un homme *«respecté et honoré dans tous les pays où il va»*. Ajoutant maladroitement : *«C'est comme si on accusait Bill Gates de faire la manche»* (nouveaux rires).

Bien évidemment, Béchir Saleh ne lui a *«jamais parlé»* d'un présumé financement occulte par le clan Kadhafi de la première présidentielle de Nicolas Sarkozy. Mais bien qu'il n'ait pas fait état de cette rumeur, l'intéressé a confié à Alexandre Djouhri, comme inspiré par une intuition digne d'un médium : *«S'il existait la moindre preuve, cela fait longtemps que Saïf al-Islam l'aurait étalée»*.

Un peu plus tard, Me Vincent Ollivier, partie civile, qui a l'art d'exaspérer le prévenu, lui demande : *«Pensez-vous toujours, comme vous l'aviez déclaré à l'instruction, que tout ce dossier est une construction (du criminologue) Alain Bauer?»*

Alexandre Djouhri, droit dans ses jolis souliers : *«Je le crois, oui»*.

Ainsi se termine son récit, sorte de festival de l'étonnant voyageur Béchir Saleh.

Reprise des débats mercredi.

#### **Voir aussi :**

Les infirmières bulgares s'invitent au procès du «financement libyen» (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/les-infirmieres-bulgares-s-invitent-au-proces-du-financement-libyen-20250127>)

[Procès du «financement libyen» : l'introuvable contrepartie de la société Amesys \(http://www.lefigaro.fr/actualite-france/proces-du-financement-libyen-l-introuvable-contrepartie-de-la-societe-amesys-20250129\)](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/proces-du-financement-libyen-l-introuvable-contrepartie-de-la-societe-amesys-20250129)

[Cet article est paru dans Le Figaro \(site web\) \(http://www.lefigaro.fr/actualite-france/proces-les-rocambolesques-voyages-d-un-dignitaire-libyen-racontes-par-alexandre-djoughri-20250203\)](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/proces-les-rocambolesques-voyages-d-un-dignitaire-libyen-racontes-par-alexandre-djoughri-20250203)

**Note(s) :**

Mise à jour : 2025-02-04 11:41 UTC +01:00

© 2025 Le Figaro. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

**news-20250203-LFF-1efe25e6-13fd-65fc-b385-2b234fcf40f2**